



VOLET B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe.

Mod 2.0



14220853

Déposé au greffe du
Tribunal de Commerce de Liège,
division de Huy, le

Le Greffier
02 DEC 2014
Greffe

Dénomination : **AANTAR**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue Sauvenière 10

4530 VILLERS-LE-BOUILLET

N° d'entreprise : **0867.091.611**

Objet de l'acte : Changement de l'adresse du siège social

Texte : Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au
siège social de la société le 17 novembre 2014

Après délibération, l'assemblée décide de transférer le siège social de la société à :
Boulevard du Midi 21 à 1000 BRUXELLES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, après lecture et approbation du présent
procès verbal

Farh Ferjani
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad 11/12/2014 Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature